



**BUREAU COMMUNAUTAIRE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 10 novembre 2022 (08h30)  
salle Etable- La lombardière**

**DGA Ressources  
Service des Affaires Juridiques,  
Administratives et Foncières**

Membres titulaires	: 35		
En exercice	: 35		
Présents	: 22		
Votants	: 24		
Convocation et affichage	: 03/11/2022		
Président de séance	: Monsieur	Simon	
	PLENET		
Secrétaire de séance	: Madame	Sylvette	
	DAVID		

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Damien BAYLE, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Sylvette DAVID, Christophe DELORD, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Bruno FANGET, Christian FOREL, Yves FRAYSSE, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Christian MASSOLA, Richard MOLINA, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, René SABATIER, Denis SAUZE, Laurent TORGUE.

Pouvoirs : Brigitte BOURRET (pouvoir à Christian MASSOLA), Gilles DUFAUD (pouvoir à Martine OLLIVIER).

Etaient absents et excusés : Carlos ALEGRE, Christian ARCHIER, Hugo BIOLLEY, Jean-Yves BONNET, Virginie BONNET-FERRAND, François CHAUVIN, Olivier DE LAGARDE, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Yves RULLIÈRE, Antoinette SCHERER.

**BC-2022-387 - ATTRACTIVITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE -  
ECONOMIE - CONVENTION DE PARTENARIAT ET ATTRIBUTION D'UNE  
SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES JEUNES ENTREPRENEURS DU BASSIN  
ANNONEEN**

***Rapporteur : Monsieur Richard MOLINA***

L'association des Jeunes Entrepreneurs du Bassin Annonéen (JEBA) est un réseau associatif créé en octobre 2021 qui a pour objet de rassembler et d'accompagner les jeunes entrepreneurs de moins de 35 ans du bassin annonéen à faire évoluer leurs entreprises.

JEBA rassemble à l'heure actuelle 7 entrepreneurs.

L'association JEBA souhaite être force de proposition pour développer des actions en commun avec les acteurs du territoire et participer activement à la dynamique d'animation.

L'association JEBA s'engage à participer à la promotion du territoire d'Annonay Rhône Agglo auprès de son réseau d'entreprises et de partenaires, relais des informations et actualités d'Annonay Rhône Agglo en matière de développement économique et d'accompagnement des entreprises.

Les axes prioritaires poursuivis par l'association JEBA sont les suivants :

- Aider les jeunes entrepreneurs en cours de création notamment par la mise en œuvre de rencontres d'entreprises, travail en réseau, communication commune ...
- Aider les jeunes entrepreneurs du bassin annonéen à faire évoluer leurs entreprises notamment par la mise en commun de compétences.

- Intervenir lors d'événements pour promouvoir l'entrepreneuriat auprès d'étudiants et de personnes sans emploi.

- Associer Annonay Rhône Agglo à tous les évènements organisés sur le territoire par l'association JEBA.

- Travailler en étroite collaboration avec la Direction de l'Economie d'Annonay Rhône Agglo au renforcement de l'attractivité du territoire en mettant en valeur notamment l'activité économique et ses entreprises.

Annonay Rhône Agglo propose la signature de la convention annexée ainsi que l'attribution à l'association JEBA d'une subvention d'un montant de 1 000 € pour l'année 2022.

**VU** les statuts d'Annonay Rhône Agglo,

**VU** le projet de convention ci-annexé,

**VU** la délibération du 9 juillet 2020 n°2020-168 par laquelle le conseil communautaire a donné délégation au bureau communautaire,

## DÉLIBÉRÉ

### LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité**

**APPROUVE** les termes de la convention ci-annexée,

**ACCEPTE** l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 000 € au profit de l'association des Jeunes Entrepreneurs du Bassin Annonéen (JEBA) au titre de l'année civile 2022.

**AUTORISE** Monsieur le Président ou l'élu en charge du dossier, à signer toutes les pièces se rapportant à la présente délibération, et le **CHARGE** de toutes démarches utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 14/11/22  
Affiché le : 16/11/22  
Transmis en sous-préfecture le : 14/11/22  
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20221110-36996-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du BUREAU  
COMMUNAUTAIRE  
Le Président

Simon PLENET